### REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

## **COMMUNE DE REDESSAN**

Registre des Délibérations du conseil municipal

Séance du 04 septembre 2024



D 2024- 055

Nombre de Membres	
Membres afférents au Conseil municipal	27
Membres en exercice	25
Nombre de votants	21

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le seize août deux mil vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Jumelage de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Fabienne RICHARD - TRINQUIER, Maire

Présents: B. BAILLET, B. BEDOS, C. CAVAILLES, A. COLSON, C. GLEIZES, G. MANCUSO, F. MARECHAL, P. MEGE, J. L. MICHEL, V. PHILIPPE, F. RICHARD - TRINQUIER, O. ROMAN, R. SAINTOT, L. SAUD, B. TELLIER, C. VIGO

#### Pouvoirs:

- V. BOCCASSINO donne pouvoir à V. PHILIPPE
- S. BONNET donne pouvoir à O. ROMAN
- M. T. de GOULET donne pouvoir à F. RICHARD TRINQUIER
- G. HANOUILLE donne pouvoir à B. BEDOS
- M. PEREDES donne pouvoir à B. TELLIER

Absents: F. AUTRAN, J. DE ALMEIDA, E. FAUCHOUX, S. VEIGALIER

Secrétaire de séance : Cyril CAVAILLES

# Objet de la délibération : Remboursement de frais à une élue

## Madame Le Maire expose :

Dans le cadre de sa délégation « Protocole » Madame BOCCASSINO s'est acquittée de la somme de 23.70 € pour les achats suivants :

- 1 composition fleurie pour le départ à la retraite d'un agent
- Achat d'un cadre pour exposition du Tee-shirt du jumelage

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : approuve le remboursement de la somme de 23.70 € à Madame Valérie BOCCASSINO.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fabienne RICHARD - TRINQUIER

Maire de REDESSAN

Publicité	
Date de publication	
Date d'affichage	
Date de notification	